Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

L'agencedemande 1 attestation d'entretien de moins de 6 mois

Par FERSEN

bonjour
depuis 2 ans,nous sommes les 1ers locataires d'un pavillon neuf, géré par une agence immobilière, qui a reçu notre lettre de congé le 6/10/2020.
dès notre arrivée nous avons fait faire le premier entretien annuel de la chaudière le 29 janvier 2019,
puis le 29 janvier 2020.

Nous quittons le logement le 25 janvier 2021, date de l'état des lieux.
L'agence chargée de la gestion locative nous réclame une attestation d'entretien de moins de six mois.
or, nous n'avons les factures qui prouvent que nous avons payé l'entretien de la chaudière jusqu'au 29 janvier 2020.

est-ce normal que l'agence veuille une attestation de moins de 6 mois ???

merci d'avance pour votre réponse, et que faire si elle n'accepte pas nos factures??
cordialement